

# **Règlement Journée du troc du 28 juin 2025**

## **1.DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

La journée du troc est un évènement communautaire fondé sur l'échange sans transaction financière. Chaque participant s'engage à respecter l'éthique du troc, reposant sur la réciprocité, la convivialité, le respect des biens et des personnes.

- L'échange d'argent est strictement interdit, système du troc direct.
- Tous les objets proposés doivent être en bon état, propres et fonctionnels.
- Les participants restent entièrement responsables de leurs biens.
- Aucun objet ne sera stocké, gardé ou repris par les organisateurs.
- Tout objet non échangé devra être récupéré par son propriétaire à la fin de l'évènement.

## **2.CATÉGORIES ET RÈGLES SPÉCIFIQUES**

### **2.1. VÊTEMENTS**

- Uniquement des vêtements propres, sans tache, ni déchirure apparente.
- Sont exclus : sous-vêtements, vêtements sales, troués ou usés de manière excessive.
- Un tri préalable par taille, âge ou type est recommandé (homme, femme, enfant).

### **2.2. LIVRES**

- Acceptés : livres en bon état, bandes dessinées, romans, documentaires.
- Sont exclus : livres très endommagés, illisibles, publicités, manuels scolaires obsolètes.

### **2.3. JOUETS**

- Doivent être propres, complets et sécuritaires.
- Les jouets électroniques doivent fonctionner (avec piles si nécessaire).
- Sont exclus : jouets cassés, dangereux ou dont les pièces sont manquantes.

### **2.4. ÉLECTROMENAGERS- VAISSELLE - DÉCORATION**

- Objets propres, non ébréchés, non rouillés.
- Uniquement petits objets : pas de mobilier ni de gros électroménager.
- Exemples acceptés : assiettes, mugs, vases, cadres, décorations murales.

### **2.5. SACS ET CHASSURES**

- Chaussures : paire complète, semelles en bon état, propres.
- Sacs : à main, à dos ou de sport, avec fermetures fonctionnelles.
- Pas de sacs ou chaussures trop usés ou déchirés.

## **2.6. PLANTES ET FLEURS**

- En pot ou emballées pour le transport.
- Indiquer le nom de la plante si possible.
- Pas de plantes interdites à l'échange ou invasives.

## **2.8. Bijoux**

- Les participants sont invités à apporter des bijoux (fantaisie ou de valeur) en bon état pour les échanger.
- La valeur d'un bijou est établie par la négociation et l'accord mutuel entre les personnes souhaitant effectuer l'échange.
- En cas de désaccord persistant sur la valeur, un animateur ou une personne désignée pourra intervenir pour faciliter la discussion ou proposer une évaluation.
- Chaque participant est responsable de la description de l'état de ses bijoux.

## **3.DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Un espace pourra être mis à votre disposition selon les besoins que vous exprimerez lors de votre inscription. Nous fournissons une table ; vous devrez apporter vos propres bacs, penderie portative, portants, chaises, etc.

- Il est fortement recommandé de s'inscrire en amont auprès des maisons de quartier :

1- Tamatini : 87 20 81 99

2- Blue Lagoon : 40 53 49 78

3- Puatehu : 87 20 89 13

4- Temauri Village : 87 22 90 49

5- Te Aroha : 40 58 41 75

6- Papareva : 87 29 98 74

7- Pinai : 40 53 44 18

8- Mairie de Papeete : 40 415 805 – 89 30 42 79

- Le personnel encadrant se réserve le droit de refuser tout objet ne respectant pas ce règlement.

## **4. HORAIRES ET LIEUX**

La journée du troc se déroulera de 08h00 à 12h00 dans les Jardins de la mairie de Papeete.

